

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 5

Artikel: Les vieilles chansons : le colin-maillard
Autor: Antan, Pierre d'
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209323>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Préfecture. Les piquettes vont à l'Arsenal prendre des boîtes de cartouches à blanc. Sur ces entrefaites, les grenadiers reviennent, au son de la musique, dirigée par Duveluz, le drapeau vaudois flotte, porté par un officier au chapeau gansé, bel homme qui, malheureusement, avait mal à un pied ce jour-là; il portait notre bannière avec une pantoufle rouge et un soulier; ça ne fait rien, le cœur y était.

Le commandant Régis monte à cheval avec le gros major, l'aide-major, le capitaine aide-major, sans oublier les quatre piquettes à cheval qui sont chargés de la surveillance du tour du Parc.

Après avoir fait deux fois l'assaut, les voltigeurs (chasseur de gauche) ont traversé les rangs au coup de sifflet. Pour recharger à l'assaut, on exécutait la « charge en douze temps »; il fallait déchirer la cartouche avec les dents, et pendant tous ces préliminaires, la Musique de Morges avait le temps de jouer un beau pot-pourri. C'est alors que l'on entendait son honnoré chef Duveluz dire à deux de ses musiciens: — Taisez-vous Nicole... partez François ! Ceci pour leur dire de jouer piano ou fortissimo.

Enfin, l'Arsenal est pris.

À ce moment, la fête commence. Nos soldats, harassés de fatigue, sont heureux d'aller rejoindre leurs familles pour savourer un de ces repas glorieux que l'on ne connaît plus de nos jours. Depuis le Tirage (ancien Stand) qui sert de salle à boire, chaque restaurateur de la ville a le droit de mettre des tables, pourvu qu'il ne gêne pas au passage de la troupe. Il a apporté un tonneau de bon petit gris et vend du vin nouveau « naturel ».

Les familles qui n'ont pas de place sur les bancs, vont s'asseoir sur l'herbe, à l'ombre des peupliers. Tous sont abondamment approvisionnés. Un bon grand-père n'a pas oublié de mettre deux douzaines d'œufs dans son chakot avec du poivre et du sel; en outre, il avait pris son havresac dans lequel il avait placé deux pots de bon nouveau. Les gamins, pendant ce temps, vont se promener vers les marchandes de biscuits. Le jour de la Grande Revue le papa a toujours des « cinqs » à donner à plusieurs reprises.

Tout d'un coup, les affaires se gâtent; le monde change de physionomie. Le commandant vient de crier: N'avez-vous pas bientôt fini. Nous allons d'abord nous mettre en rang. Tous les tambours — une quarantaine — commandés par un beau tambour-major qui paumait sa canne au troisième étage, font le tour de ville pour rechercher nos soldats disparus ou blessés pendant l'assaut.

La troupe est assemblée de nouveau, le moment solennel est là. La troupe va prêter serment de fidélité à la Patrie. Il s'agit de former le bataillon carré. M. le préfet du district de Morges, en haut de forme, ceint de l'écharpe verte et blanche, entouré de quatre officiers et précédé de la Musique militaire, fait son entrée dans le bataillon carré et celui-ci se referme. Le représentant de l'Etat après avoir félicité les soldats pour leur bonne tenue, leur dit: « J'ai vu de beaux jours dans cette vie, mais un plus beau qu'aujourd'hui, jamais ! J'ai admiré le patriotisme de mes hommes ! J'ai constaté que le Canton de Vaud pouvait compter sur les soldats du district de Morges ! C'est avec plaisir que je pourrai écrire au Conseil d'Etat que vous êtes des crânes gaillards ; en cas de danger, on peut compter sur vous pour vaincre l'ennemi ! »

Du haut des montagnes,
Du fond des campagnes,
Pour vaincre ou mourir,
Tout Suisse veut accourir.

L'heure a sonné où toute la troupe doit être licenciée. Le bataillon Carré se transforme en

colonnes par sections, les sapeurs du génie en tête avec leurs grands bonnets à poils, leurs haches brillantes, leurs superbes tabliers blancs et baudriers. Pendant la manœuvre, les sapeurs servent de jalons pour les changements de fronts. Viennent ensuite le tambour-major, la batterie de tambours, la Musique militaire, les officiers montés, suivis de leurs bons soldats. En queue, on entend quatre bons trompettes de chasseurs qui jouent une ancienne marche fédérale. Tout le régiment fait deux fois le tour du Parc ; les honneurs sont rendus au commandant et au petit état-major et tout le monde rentre en ville. En passant devant le Café du Parc, une section de grenadiers est au port d'armes ; la sentinelle leur a dit: « Veillez-vous au grain, les voilà qu'ils viennent ! » Une fois la musique arrivée à l'extrémité de la Grande Rue, vers l'église, le commandant donne l'ordre : halte ! reposez armes ! La dernière section est encore devant l'hôtel du Grand-Frédéric, en face de la maison Muret. Avant de licencier ses soldats, le commandant leur adresse encore quelques bonnes paroles dont ils se souviendront toute leur vie ; il les encourage, les félicite pour leur bravoure et leur amour pour la Patrie.

« S'il y en a parmi vous qui aient encore des cartouches, dit-il en plaisantant, il vaut mieux les donner aux gamins pour faire des guillettes », car si vous tirez au bord de la route, vous pourrez épouvanter les chars et mémement les chevaux.

A l'année prochaine ! »

Un air de musique et les cabarets se remplissent. Nos vaillants troupiers ne veulent pas se quitter sans prendre le verre de l'amitié et, chacun comme il peut, rentre au milieu des siens, charmé de cette belle journée.

Oh ! Cupidon — Une demoiselle qui désirait fort se marier, dit un jour, dans une société où se trouvait un jeune homme de très grande taille, qui semblait vouloir lui faire la cour :

— Je ne puis souffrir les hommes qui sont si grands !

— Très épris, le soupirant, à qui la remarque n'avait pas échappé, ne se découragea point et redoubla si bien d'assiduités que peu à peu la jeune fille devint moins intransigeante.

Un jour, qu'étant seul à seul, la demoiselle paraissait plus rêveuse que de coutume, son amoureux lui demande à quoi elle pense si sérieusement.

— Je pense... dit-elle, je pense... que vous rapetissez tous les jours.

Les vieilles chansons.

Le Colin-Maillard.

Entre tous les jeux de hasard,
Celui que je préfère
Est le jeu de Colin-Maillard,
Adorable Glycère ;
Il divertit en cent façons
Il unit les familles ;
Et l'on aime à voir les garçons
Courir après les filles.
Tout y vient seconder l'amour,
Et l'adresse et la ruse ;
Sans y voir il fait plus d'un tour,
Et son bandeau l'excuse.
Tournant, virant en cent façons,
Il prend les plus gentilles,
Ensuite, l'on voit les garçons
Qui sont pris par les filles.
Dieu d'amour au Colin-Maillard,
Heureux dans sa poursuite,
Emmène comme par hasard
Dieu d'hydème à sa suite.
Unissant de jeunes tendrons,
Souvent très indociles,
Sans désobéir les garçons,
Il fait plaisir aux filles.

(Communiqué par *Pierre d'Antan*.)

ONN' ERMANA

Vo z'autro que vo z'ai z'on z'u lié lo *Messager boiteux*, prau su que vo z'ai vu que lâi a onna plièce iò sè dit : *Almanach de l'agronome* et iò sè raconte tot cein que faut fêre dein ti lè mài de l'annâie. — A cein que diant cliau que l'ant recordâ à tsavon, clli l'ermâna l'a quaque dzanlye et on s'è décidâ à vo z'ein refére ion, po lo *Conteur*, ma destra veré. Assèyide de fêre sti an tot cein qu'on va vo dere, et pu, sti an que vint, se vo z'ein fte mau trovâ, vo no z'ein dera dâi novalle. Vaitcê po

JANVIER

L'è on mài que fâ dâi coup on rido pout teimps et qu'on è d'obedzi de restâ pè l'ottô à s'ëtsâodâ lè pî et à fêre caornet — fêre dâi crotset et dâi maillette, so desâi ma mère-grand. — S'on sâ pas que fouteassâ, on pâo reliere oncora on iâdzo lè vilho compte qu'on a à obliâ de payî tant qu'ora. De teimps z'à ôtro, foudrà s'ësimodâ à allâ vêre dëfro se l'einseigne dâo cabaret n'a pas fulta de reverni. Principalalement aussi cousin de medzî lè brecf que restant du lo bounan. Po lè fêre dêcheindre, faut allâ assebin vêre soveint son bossaton et bâire trâi verro. Lè vgnolan preteindant que lâi a rein po bonnâ lo vin que de lâi teri dâoträi iâdzo per dzo. La veillâ on pâo djuvî à bincle, à la bourse, à la bita et mimameint ào yasse.

L'è on mài iô lâi a dâi z'ëcretoure à fêre que l'è épouâirâo. Lâi a po coumeincf le folhie de l'impoût. Clliaque po la défalcachon va oncora ; on pâo défâlquâ et gros, ne vo gênâ pas. Mâ, su cliaque que lâi diant la *fortune mobilière*, sè faut tsouyî et ne pas allâ betâ dâi ion devant ti lè zéro que lâi faut mettrâ. Lo Grand Conset dêvêtârâ bin fêre dza écrire dessu pè l'imprimâerie cliau zéro. Cein avancerâ bin l'affâre. Ne faut pas fêre quemet Gabridiè de pè lo Gros de Vaud que desâi que l'avâi du s'impousâ à drobillio po pouâi maryâ tote sè fethie. Dein ti lè casse, cliau z'ique que l'ant dâi valet, faut pas fêre dinse.

Dein clli mài foudrà bin sè tsouyî assebin po lè rhonmo de cerveau, que vo fotant onna sâi de la mëtsance. Se vo z'allâ à Lozena, n'âobliâ pas de la puffa de gilet, l'âmant bin per lè.

En janvier, on pâo rafraîsi so beliet, beta sè z'hypothèque ein campoûta, repliantâ lè deint de sè raf et sè verâ lè pâodzo ein atteindeint lo bau teimps.

Fèvrâi vint grand train. **MÉRINE ET MARC.**

A moitié prix. — M. et Mme Rapiat se promènent au bord du lac.

Le couple est allé se désaltérer dans un café voisin. Mais Mme Rapiat n'avait pas très soif, et son mari a bu les deux consommations, car il ne faut jamais laisser perdre ce que l'on a payé.

Rapiat n'est pas habitué à de telles bombances. Aussi fait-il des zigzags en côtoyant le bord, si bien que soudain il trébuche et tombe à l'eau.

Sa femme pousse de grands cris qui font accourir un batelier.

Sans hésiter, le brave homme plonge, nage à pleins bras vers Rapiat, qui barbote et suffoque. Il le saisit au moment où il va couler à pic et le ramène, évanoui.

Là, aidé de Mme Rapiat, qui gémît, il le frictionne, lui fait manœuvrer les bras, lui tire la langue de toutes ses forces et le ranime enfin.

Rapiat ouvre les yeux, crache, tousse... puis, se tournant vers son épouse, rassurée :

— Dis-moi, Félicie, il te faut donner cinq francs à ce brave homme qui vient de me sauver la vie.

Félicie lève les yeux et les bras au ciel.

— Cinq francs!... cinq francs!... Mais c'est beaucoup. Tu n'étais qu'à moitié mort. Deux francs cinquante, c'est bien suffisant.